



ATTESTATION SUR L'HONNEUR POISSONS



4, rue de la République BP 70205
31806 Saint-Gaudens Cedex
Tél. 05 61 89 21 42

lespyreneennes@la5c.fr | pyreneennes.fr

NOTA : valable uniquement pour les poissons d'espèces non domestiques (qui ne sont pas dans l'annexe de arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, à savoir : la carpe Koi (Cyprinus carpio), les poissons rouges et japonais (Carassins auratus), les races et variétés domestiques du guppy (Poecilia reticulata), les races et variétés domestiques du danio (Brachydanio rerio), les races et variétés domestiques du combattant (Betta splendens))

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M _____, participant au salon,
représentant de _____
situé(e) à _____ département _____
Tél. : _____
Mail : _____

- m'engage à respecter le règlement du salon.
- atteste sur l'honneur avoir les autorisations requises (certificat de capacité et autorisation d'ouverture ou déclaration de détention) pour l'activité et les espèces animales exposées et présentes sur le salon.

Vu le :
Le participant